

Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE,
Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8^{ème}

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE JEUDI 05 SEPTEMBRE 2024 à 14 Heures

Au Tribunal Judiciaire de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17^{ème}, salle des dites audiences,
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un immeuble sis **à PARIS 20^{ème}**
160 rue de Bagnolet

Cadastré section DC numéro 11, lieu-dit « 160 rue de Bagnolet »
pour une contenance de 00 hectare 20 ares 40 centiares.

LOT N° 140 : Dans le bâtiment I, au sixième étage, à droite de l'escalier, première porte à gauche

ou par ascenseur couloir de droite, dernière porte gauche, porte C, **UN STUDIO**
type « C », comprenant selon procès-verbal de description dressé le 06 février 2024 par Maître Arnaud de
MONTALEMBERT d'ESSE, Commissaire de Justice associé à PARIS 8^{ème} : une entrée, une pièce principale
(séjour-chambre), une cuisine, une salle de bains avec w.-c., des placards, **un balcon**.

SUPERFICIE privative (Loi Carrez - hors balcon) : **32,62 m²**.

Et les 58/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

LOT N° 18 : Au troisième sous-sol, **UNE CAVE** numéro 18.

Et les 4/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

Les lieux sont loués selon bail.

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences du Comptable du POLE DE RECouvreMENT SPECIALISE DU VAL
D'OISE**, représentant l'Etat, domicilié en ses bureaux 2 avenue Bernard Hirsch à CERGY-PONTOISE cedex (95093).

Ayant pour Avocat Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS.

MISE A PRIX : 100.000 Euros (cent mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente).

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de PARIS.

Fait et rédigé à PARIS, le 08 juillet 2024. Signé : Maître Vanessa GRYNWAJC.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes Immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé
sous la Référence Greffe 24/00095,

- à **Maître Vanessa GRYNWAJC**, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE, Avocat au Barreau de
PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8^{ème}, **Tél. : 01 45 63 55 55**

Sur les lieux pour visiter le LUNDI 26 AOÛT 2024 de 14 Heures à 15 Heures.